



CAEN, LE 21.02.2013

**Compte-rendu du Syndicat CGT
1^{ère} réunion CHSCT du 21 / 02 / 2013
avec les Délégués du Personnel**

La Direction était représentée par le nouveau Directeur Adjoint Mr Stéphane BAILLY, Mme Nathalie ROTT (DRH), Mr Jean-Louis MEINGAN représentant la Direction Administrative et Financière (DAF), Mme Catherine FOURNIGAULT (Responsable Sécurité) et Mr Bruno LE CORVIC (DAPE du site de Coutances)

En préambule, la CGT a demandé à prendre la parole pour indiquer que l'ordre du jour avait été établi de manière unilatérale et qu'il s'agissait d'une démarche contraire au Code de Travail. La CGT demande aux représentants de la Direction qu'ils modifient l'ordre du jour en y incluant les questions restées en suspens lors des réunions DP précédentes.

La Direction avait même indiqué, au cours de la dernière réunion DP, que ces questions seraient à l'ordre du jour du CHSCT du 21 février. Elles devaient être abordées ce jour.

La Direction a refusé de les inclure à l'ordre du jour de cette 1^{ère} réunion car elle estime que cela relève des « questions diverses » malgré notre profond désaccord sur le non respect de l'engagement verbal qui avait été pris précédemment.

Pour votre information : l'ordre du jour doit être épuisé.

Nous mettons en avant le manque de moyens alloués aux membres élus DP (formation CHSCT, absence d'imprimantes couleur pour imprimer les plans, etc.). La Direction accepte que les documents (copies couleur en format A3) soient transmis par courrier avant la réunion aux élus.

Elle précise également qu'elle acceptera, en l'état actuel de la situation particulière du CHSCT, toute demande de formation syndicale liée au CHSCT.

Il y eu à l'unanimité l'élection du candidat SNU, Ludovic SOMON (agent à la PRP) comme secrétaire du CHSCT.

La Direction s'est engagée à organiser un CHSCT supplémentaire à la date du lundi 11 mars 2013 après-midi (14h) pour traiter les questions qui auraient dû apparaître à l'ordre du jour.

INFORMATION SUR LE PROJET IMMOBILIER DE L'AGENCE DE COUTANCES :

Jean-Louis MEINGAN (DAF) présente sur plan papier le projet immobilier de l'agence de Coutances en compagnie de Bruno LE CORVIC (DAPE du site de Coutances).

Cette présentation s'est faite en deux temps :

- relogement de façon transitoire dans les locaux de l'ancien centre médico-social pendant la période des travaux,
- travaux de transformation/extension dans les locaux actuels qui sera à terme le site définitif (livraison est prévue « normalement » pour mai 2014)

L'agence sera fermée deux jours les 22 et 23 mai 2013 prochains pour le déménagement.

Différentes observations ont été formulées sur la solution transitoire de relogement afin d'améliorer les conditions de travail des agents

- demande du respect des normes CHSCT sur la surface utile des bureaux,
- demande de l'installation d'un ascenseur,
- demande de la pose d'une cloison pour séparer les toilettes d'un bureau d'accueil,
- demande de la création de dégagements en cas d'urgence dans les bureaux,
- demande d'accès pour personnes à mobilité réduite (PMR)

La CGT demande à la Direction d'anticiper la communication par rapport aux usagers (fléchage, scam).

Les travaux du nouveau site vont démarrer au mois de juin.

L'intérieur va être totalement cassé et une extension réalisée avec de grandes baies vitrées (zone d'accueil au rez-de-chaussée).

La CGT met en avant le fait qu'il n'y a qu'un seul poste d'ARC prévu dans les nouveaux locaux alors qu'il y en a 2 ARC dans les locaux transitoires et dans les locaux actuels.

La Direction répond qu'elle s'appuie sur le référentiel national Pôle emploi 2015.

Pour les 2 projets, nous avons émis des réserves sur la zone destinée à l'attente des privés d'emploi. Les zones sont trop petites et sans visuel de l'équipe accueil ce qui nous alerte sur le champ de la sécurité.

NOUVEAU BADGE DES ELUS DP, CE, CHSCT :

De nouveaux badges seront remis aux élus pour leur permettre d'accéder à tous les sites dans l'exercice de leur mandat et dans l'amplitude horaire habituel (7h55 / 18h).

Ces badges ont été remis à la fin de la réunion CHSCT pour les élus présents et seront à utiliser au fur et à mesure que tous les sites seront équipés des nouvelles badgeuses.

Dans l'attente, nous conservons les anciens badges.

INFORMATION SUR PROJET IMMOBILIER DE LA NOUVELLE AGENCE D'ARGENTAN :

Le projet unilocalisé d'ARGENTAN a fait l'objet d'une première consultation lors du CHSCT des 7 et 21 octobre 2010 et il est de nouveau présenté lors du CHSCT du 21 / 02 / 2013 suite à une modification du plan initial au niveau de l'escalier (changement du sens de circulation) et de l'aménagement d'une salle de formation.

CONSULTATION SUR LES DISPOSITIONS TRANSITOIRES du Back-office d'ARGENTAN dans l'attente de la livraison prévue du nouveau site en novembre prochain.

La CGT a vivement critiqué que la direction nous mette devant le fait accompli sur ce dossier sensible en nous obligeant à être informé et consulté le même jour. Mais pour ne pas retarder la tenue des travaux pendant les vacances scolaires limitant de ce fait les désagréments auprès des collègues, nous avons choisi d'émettre un avis.

Une partie des locaux rue escoffier (back-office) doit être rendue pour le 01 avril 2013 au propriétaire pour la nouvelle attribution des locaux.

Le projet de relogement est prévu pour novembre 2013.

La CGT déplore que les alertes déjà données lors des précédentes réunions de CHSCT et DP n'aient pas été prises en compte (problème d'odeurs suite aux canalisations bouchées, nuisances sonores très importantes à prévoir dans le cadre des travaux sur les locaux rendus -back office-).

La CGT demande à la Direction de prioriser le rapatriement de l'agent PAG qui travaille à temps plein rue escoffier. La Direction précise que le DAPE a pris l'engagement de minimiser la fréquentation du site rue escoffier.

Nous demandons le regroupement de tous les agents sur un même lieu entre les mois d'avril et novembre 2013 avec une solution de relogement.

La Direction s'engage à se procurer le plan de prévention des risques et le planning des interventions des artisans auprès du propriétaire afin d'assurer la sécurité et de bonnes conditions de travail des agents pendant cette période transitoire d'aménagement du back-office.

Les membres du CHSCT demandent une suspension de séance avant de voter sur la consultation des travaux d'aménagement du Back-office d'Argentan :

Pour : 0

Contre : 11 à l'unanimité

Pas d'avis : 0

Abstention : 0

Nous avons voté « contre » car notre première exigence est de demander à la Direction de garantir aux agents de travailler dans de bonnes conditions.

Aujourd'hui aucune garantie ne nous a été apportée.

QUESTION(S) DIVERSE(S) :

Suite aux événements récents de Nantes, la Direction Générale a transmis en région une fiche « action nationale » (Risques afférents aux personnes : menaces imminentes d'un demandeur d'emploi). La déclinaison régionale est en ligne dans l'intranet, espace sécurité.

Actuellement, deux fiches de signalement au niveau régional peuvent s'apparenter à une situation de menace et la Direction va les communiquer aux instances.

La direction nous demande de donner l'alerte lors d'une situation à risque car en raison d'un effet de « mimétisme », nous pouvons craindre que cet acte d'une personne désespérée se reproduise dans notre région également.

La responsable « Sécurité » nous informe que la DR a passé une commande générale de couvertures ignifugées et qu'il ne faut surtout pas utiliser un extincteur.

Nous alertons la Direction sur le fait d'informer l'ensemble des agents.

Le nouveau directeur adjoint précise également qu'il est souhaitable de présenter les consignes à l'ensemble des agents (y compris aux agents en contrats aidés) dans le cadre d'une réunion de site et non de les envoyer directement par la messagerie Outlook.

Parmi les recommandations, la DG préconise une réception immédiate d'une personne menaçante.

En prolongement de cette recommandation, nous émettons de fortes réserves sur la volonté de la DR de protéger les agents en refusant de s'occuper de la question de l'absence d'ARC en continu sur certains sites mais aussi la gestion de l'accueil par les seuls cui-cae non formés et livrés à eux-mêmes.